

# DNCA INVEST BEYOND CLIMATE

ACTIONS EUROPÉENNES ISR



## Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à surperformer l'indice Euro Stoxx NR (ticker Bloomberg: SXXT Index) libellés en euros et calculé dividendes nets réinvestis, sur la durée d'investissement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). La stratégie d'investissement repose sur une stratégie climatique qui combine les exigences classiques de risque et de rendement financier avec les exigences de la transition bas carbone en conformité avec l'Accord de Paris signé le 22 avril 2016 (l'«Accord de Paris»). Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

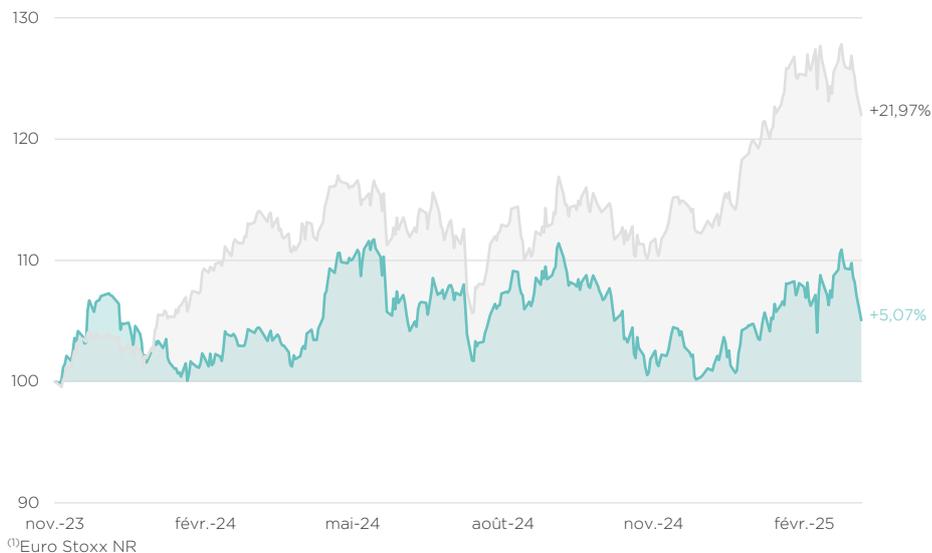
## Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	103,77
Actif net (m€)	201
Nombre de lignes actions	33
Capitalisation moyenne (md€)	46
Price to Earning Ratio 2025 <sup>e</sup>	14,2x
Price to Book 2024	2,1x
VE/EBITDA 2025 <sup>e</sup>	8,1x
DN/EBITDA 2024	2,1x
Rend. du free cash-flow 2025 <sup>e</sup>	4,03%
Rend. du dividende 2024 <sup>e</sup>	3,41%

## Performance (du 24/11/2023 au 31/03/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

DNCA INVEST BEYOND CLIMATE (Part AD2) Performance cumulée Indicateur de référence<sup>(1)</sup>



## Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	Depuis la création
Part AD2	+0,61	+3,73
Indicateur de référence	+6,91	+15,84
Part AD2 - volatilité	13,67	13,12
Indicateur de référence - volatilité	13,25	12,21

## Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an
Part AD2	-1,11	+3,59	+3,59	+0,61
Indicateur de référence	-2,95	+7,67	+7,67	+6,91

## Performances calendaires (%)

	2024
Part AD2	-5,27
Indicateur de référence	+9,26

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

## Indicateur de risque



Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-0,20	0,02
Tracking error	5,86%	6,27%
Coef. corrélation	0,91	0,88
Ratio d'information	-1,07	-1,93
Bêta	0,93	0,95

**Principaux risques :** risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

### Principales positions\*

	Poids
VEOLIA ENVIRONNEMENT (5,8)	5,03%
ASML HOLDING NV (7,5)	4,95%
INTESA SANPAOLO (6,9)	4,46%
SSE PLC (6,2)	4,36%
CAIXABANK SA (5,7)	4,30%
CREDIT AGRICOLE SA (6,2)	4,20%
SCHNEIDER ELECTRIC SE (8,4)	3,95%
IBERDROLA SA (6,7)	3,87%
KNORR-BREMSE AG (5,9)	3,87%
SPIE SA (6,1)	3,86%
	<b>42,84%</b>

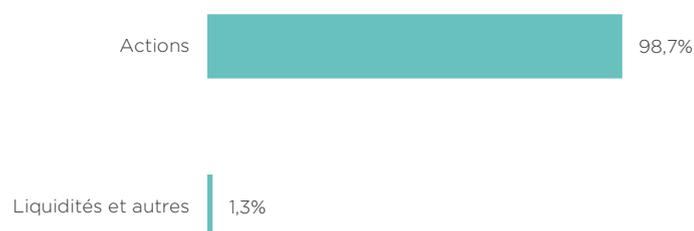
### Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

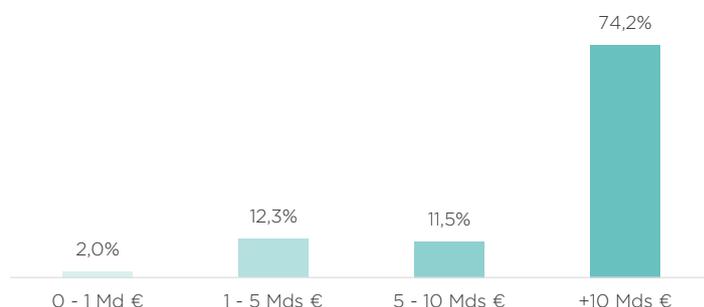
Meilleures	Poids	Contribution
SPIE SA	3,86%	+0,60%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	5,03%	+0,46%
CAIXABANK SA	4,30%	+0,30%
IBERDROLA SA	3,87%	+0,27%
ARISTON HOLDING NV	1,52%	+0,22%

Moins bonnes	Poids	Contribution
ASML HOLDING NV	4,95%	-0,56%
PRYSMIAN SPA	3,74%	-0,48%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	2,74%	-0,45%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,95%	-0,43%
SECHE ENVIRONNEMENT	2,02%	-0,33%

### Répartition par classe d'actifs



### Répartition par capitalisation



### Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Services aux collectivités	23,0%	5,7%
Bâtiment et matériaux de	22,7%	3,8%
Biens et services industriels	18,8%	15,7%
Banques	13,0%	13,6%
Technologie	10,9%	12,7%
Énergie	4,2%	4,6%
Assurance	3,2%	7,4%
Automobiles et équipementiers	2,2%	3,4%
Ressources de base	0,9%	0,7%
Liquidités et autres	1,3%	N/A

### Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	36,5%	31,2%
Italie	17,4%	9,1%
Allemagne	8,7%	27,6%
Pays-Bas	8,6%	14,2%
Espagne	8,2%	9,2%
Suisse	7,0%	-
Suède	5,4%	0,7%
Royaume-Uni	4,4%	0,1%
Finlande	2,6%	2,6%
Liquidités et autres	1,3%	N/A

### Principaux mouvements\*

Entrées : Aucune

Sorties : Aucune

\*Le chiffre entre parenthèses représente la note de responsabilité de l'instrument. Veuillez-vous référer à la page Analyse extra-financière interne pour la méthodologie d'analyse.

## Commentaire de gestion

Le mois de mars a jeté un coup de froid sur l'ensemble des marchés actions mondiaux qui terminent tous (à quelques exceptions émergentes près) en baisse. Les indices européens avaient d'abord rebondi après l'entrevue entre les présidents ukrainien et américain, fin février, dans le bureau ovale. Mais surtout, les marchés ont réagi vivement aux annonces puis au vote d'une relance budgétaire historique en Allemagne. Toutefois, fin mars, les craintes en amont des annonces lors de « l'indépendance day » américain du 2 avril ont fini par faire plonger les indices européens. Sur le mois, le Stoxx 600 abandonne 4,2%. Le CAC 40 (-4%) a souffert davantage que le DAX (-1,7%), bénéficiant du momentum budgétaire.

Le fonds enregistre en mars une performance de -1,11% à comparer à -2,95% pour son indice de référence l'Euro Stoxx NT.

Dans cet environnement, notre positionnement a été favorable avec une surperformance en mars des entreprises du secteur Utilities et des financières représentant un tiers du portefeuille. Cependant, les entreprises liées aux activités des data centers et d'une manière générale les sociétés de technologies continuent de souffrir (ASML, STM, Schneider, Prysmian).

Sur le mois, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : Spie (Transition Ecologique, +70 bps, poids actif +4.0%), Veolia (Transition Ecologique, +54 bps, poids actif +4.4%), Caixa (Transition Economique, +39 bps, poids actif +3.8%), Crédit Agricole (Transition Economique, +28 bps, poids actif +3.7%) et Ariston (Transition Ecologique, +27 bps, poids actif +1.7%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Prysmian (Transition Ecologique, -34 bps, poids actif +3.5%), Infineon (Transition Ecologique, -27 bps, poids actif +2.3%), Sèche Environnement (Transition Ecologique, -27 bps, poids actif +2.1%), OP Mobility (Transition Ecologique, -21 bps, poids actif +2.4%) et Schneider Electric (Transition Ecologique, -15 bps, poids actif +2.0%).

Parmi les principaux mouvements, nous avons pris des bénéfices sur Iberdrola et Spie dont les parcours boursiers ont été très satisfaisants au premier trimestre. A l'inverse nous avons continué de renforcer les positions exposées au plan de relance allemand et à la potentielle fin du conflit Russo-Ukrainien : Saint-Gobain, Prysmian et Siemens Energy. Nous avons également continué de renforcer Axa qui bénéficie d'un momentum favorable ainsi que GTT et ASML dont les parcours boursiers sont en berne depuis le début de l'année, constituant des points d'entrée intéressants à moyen terme.

Les marchés mondiaux restent sous pression à l'aube du deuxième trimestre alors que la dichotomie entre les performances européennes et américaines reste historique. Notre attention se porte en Europe sur l'impact des politiques tarifaires qui seront clés pour l'ensemble des marchés financiers. La prime de risque sur les actions européennes peut encore monter en cas de scénario « maximaliste ». Les développements des négociations entre la Russie et l'Ukraine devront également être suivis et pourront être un catalyseur puissant en faveur des actions européennes qui à l'inverse pourraient voir leur prime de risque se réduire. Enfin, le début de la saison des résultats du débuter mi-avril pourrait peser sur le marché car une partie des sociétés européennes est susceptible de décevoir sur le T1 et de rester prudente sur leurs guidances étant donné les incertitudes tarifaires pesant sur le commerce mondial.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 33 valeurs. Les principales convictions du fonds s'articulent autour des titres suivants : Veolia Environnement (Transition Ecologique, > 5%), ASML (Transition Ecologique & Mode de Vie, > 4.5%), Intesa San Paolo (Transition Economique, >4%), SSE (Transition Ecologique, > 4.5%) et Caixa (Transition Economique, > 4.0%).

Achévé de rédiger le 10/04/2025.



Léa  
Dunand-Chatellet



Romain  
Avice



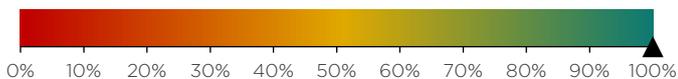
Matthieu  
Belondrade, CFA



Florent  
Eyroutlet

### Analyse extra-financière interne

#### Taux de couverture ABA+(100%)

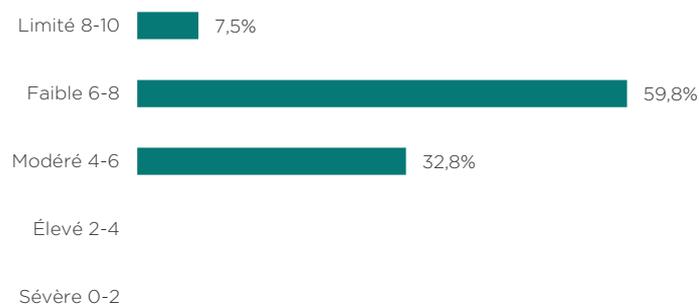


Note Responsabilité moyenne : 6,4/10

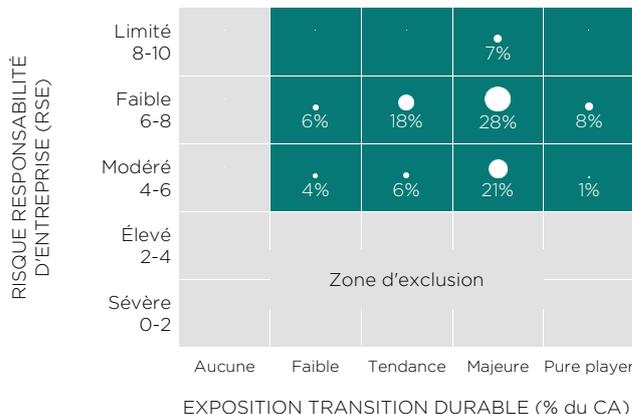
#### Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



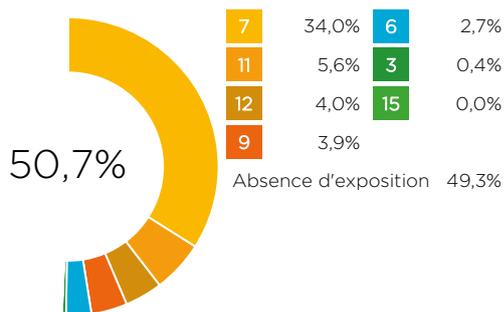
#### Répartition du risque de responsabilité<sup>(1)</sup>



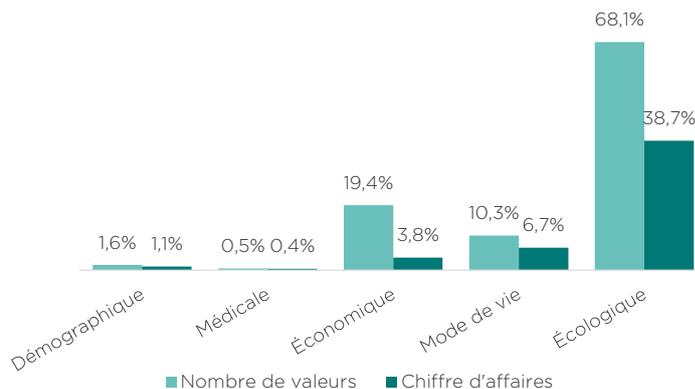
#### Exposition transition/RSE<sup>(2)</sup>



#### Exposition aux ODD<sup>(3)</sup> (% de chiffre d'affaires)



#### Exposition aux transitions durables<sup>(4)</sup>



### Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

<sup>(1)</sup> La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionariaire, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management...

<sup>(2)</sup> La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

<sup>(3)</sup> 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

<sup>(4)</sup> 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettant d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

\* Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	98%	13 195		
		31/12/2024 97%	12 814		
		29/12/2023 95%	19 008	100%	48 298
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	98%	3 081		
		31/12/2024 97%	3 152		
		29/12/2023 95%	5 179	100%	9 995
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	98%	109 448		
		31/12/2024 97%	75 064		
		29/12/2023 95%	89 186	100%	367 773
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO <sub>2</sub>	98%	125 724		
		31/12/2024 97%	91 031		
		29/12/2023 95%	112 337	100%	414 800
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO <sub>2</sub>	98%	16 276		
		31/12/2024 97%	15 966		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /EUR M investis	98%	631	100%	611
		31/12/2024 97%	464	100%	601
		29/12/2023 95%	407	100%	627
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR M de CA	98%	889	100%	968
		31/12/2024 97%	789	100%	978
		29/12/2023 95%	773	100%	941
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		98%	0%	100%	0%
		31/12/2024 97%	0%	100%	0%
		29/12/2023 13%	0%	11%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		98%	61,2%	100%	57,6%
		31/12/2024 97%	58,9%	100%	60,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		13%	55,1%	8%	54,2%
		31/12/2024 13%	54,7%	7%	62,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	98%	0,8	100%	0,6
		31/12/2024 97%	0,8	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	100%	0,1%
		31/12/2024 97%	0,1%	100%	0,1%
		29/12/2023 0%	0,0%	1%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	3%	0
		31/12/2024 5%	0	3%	0
		29/12/2023 4%	909	2%	12 853
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	98%	2,9	100%	0,8
		31/12/2024 94%	3,1	99%	0,7
		29/12/2023 58%	0,3	61%	0,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024 97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023 95%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024 97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023 95%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		88%	9,4%	87%	11,8%
		31/12/2024 75%	8,5%	71%	10,3%
		29/12/2023 32%	6,2%	32%	12,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		98%	43,5%	100%	42,2%
		31/12/2024 97%	42,9%	100%	42,5%
		29/12/2023 95%	41,9%	100%	41,9%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024 97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023 95%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m <sup>3</sup> /EUR M de CA	70%	8 013	76%	944
		31/12/2024 57%	614	74%	521
		29/12/2023 7%	3	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		14%	0,2%	7%	0,2%
		31/12/2024 14%	0,1%	8%	0,1%
		29/12/2023 7%	0,0%	7%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		98%	0,0%	100%	0,0%
		31/12/2024 97%	0,0%	100%	0,0%
		29/12/2023 35%	0,5%	29%	0,5%

Source : MSCI

Il est précisé que DNCA Finance a changé de fournisseur de données extra-financières en octobre 2023 passant d'un suivi des externalités négatives par le fournisseur Scope Rating au profit d'un suivi des indicateurs de performance (PAI) par le fournisseur MSCI. Ce changement de fournisseur et de typologie d'indicateurs empêche DNCA Finance de produire un comparatif de performances ESG sur 3 ans. DNCA Finance s'engage à produire cet historique à compter des données disponibles en décembre 2023.



## Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Beyond Climate  
Code ISIN (Part AD2) : LU2703654421  
Classification SFDR : Art.9  
Date de création : 23/11/2023  
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans  
Devise : Euro  
Domiciliation : Luxembourg  
Forme juridique : SICAV  
Indicateur de référence : Euro Stoxx NR  
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne  
Société de gestion : DNCA Finance

### Equipe de gestion :

Léa DUNAND-CHATELLET  
Romain AVICE  
Matthieu BELONDRADE, CFA  
Florent EYROULET

Éligible à l'assurance vie : Oui

Éligible au PEA : Oui

Minimum d'investissement : -

Frais de souscription : - max

Frais de rachat : -

Frais de gestion : 1,70%

Frais courants au 31/12/2023 : 1,90%

Commission de surperformance : -

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg  
Branch

Règlement / Livraison :

Cut off : 12:00 Luxembourg time

## Mentions légales

**Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.** Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement.

Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou sur simple demande écrite adressée à [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : [www.lelabelisr.fr](http://www.lelabelisr.fr) et [www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises](http://www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labelises)

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) - tél : +33 (0) 1 58 62 55 00 - site internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com)

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien [https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country\\_fr](https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr).

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Le fonds a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le fonds a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et Fonds Monétaires). La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité et vise à cibler des émetteurs dont un pourcentage significatif de leurs revenus est exposé aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies. La stratégie d'investissement est orientée vers l'économie de la loi carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'Euro Stoxx NR.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment est géré en tenant compte des principes de responsabilité et de durabilité et vise à cibler des émetteurs dont un pourcentage significatif de leurs revenus est exposé aux 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire d'au moins 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5% chaque année en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du Compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. En outre, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributive aux enjeux climatiques, se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. La stratégie d'investissement est orientée vers l'économie de la loi sur le carbone, ce qui conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice MSCI All Countries World.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 (Règlement SFDR) par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui s'il

## Glossaire

**Bêta.** Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

**Coefficient de corrélation.** Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélacion peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

**Rend. du dividende.** Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.

**DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA).** Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.

**EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise).** La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.

**P/B.** Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.

**P/CF (Share price/Cash Flow per Share).** Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.

**PER (Price Earnings Ratio).** Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.

**Ratio de Sharpe.** Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

**Ratio d'information.** Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : Ratio d'information = Performance Annualisée Relative / Tracking Error.

**ROE (Return On Equity).** La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.

**Tracking error.** Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.